

RÉFORME DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :
À SUIVRE DANS LES 1300 QUARTIERS PRIORITAIRES...

UN CONTRAT DE VILLE UNIQUE RASSEMBLANT LES ENGAGEMENTS RENFORCÉS DES POUVOIRS PUBLICS POUR CES TERRITOIRES

CONTRAT DE VILLE
ÉTAT
COLLECTIVITÉS
SERVICES PUBLICS

EMPLOI 1
Créer de l'activité économique dans les quartiers (600M€ d'investissement mobilisés)
Renforcer la présence de Pôle emploi et des missions locales
Mobiliser au moins 20% des contrats aidés
Soutenir tout particulièrement l'entrepreneuriat

CADRE DE VIE 2
Améliorer la qualité et l'entretien de l'habitat
Créer de nouveaux équipements collectifs
Porter des projets de renouvellement urbain visant le désenclavement et la mixité sociale
Améliorer les relations entre services publics et population

COHÉSION SOCIALE
Soutenir les associations et acteurs du lien social
Renforcer la solidarité intergénérationnelle
Accompagner les familles
Réduire la pauvreté des mères isolées

Les contrats de ville seront signés à l'échelle de l'agglomération avant la fin de l'année 2014

Le 25 juin, en conseil des Ministres, la Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports Najat VALLAUD BELKACEM a présenté une communication sur les priorités du nouveau contrat de ville.

A cette occasion a été réaffirmée la volonté de garantir un niveau de présence des services publics au moins égal dans les quartiers prioritaires (1300 quartiers en France) si ce n'est supérieur à la présence de ces services sur le reste du territoire. Le message est donc bien de mobiliser autant que possible le droit commun sur les quartiers prioritaires.

Par ailleurs la Ministre a rappelé les trois piliers fondamentaux de cette nouvelle Politique de la ville :

- Cohésion sociale : social, culture, sports, associatif, lien social, éducation, santé, justice, familles monoparentales, etc.
- Cadre de vie et renouvellement urbain : amélioration des logements notamment sociaux, renouvellement urbain, créations d'équipements, mobilité dans le parc résidentiel et mixité sociale, nouvelles activités dans le quartier ; amélioration des relations police / population.
- Développement de l'activité économique et de l'emploi : réduction des écarts de taux d'emploi notamment des jeunes entre quartiers prioritaires et autres quartiers, présence de Pôle emploi et des missions locales, mobilisation de contrats aidés et d'aides à l'emploi, soutien actif à l'entrepreneuriat, renforcement en fonds propres des entreprises qui

s'installent dans les quartiers, etc.

Enfin une attention particulière doit être accordée à la participation des habitants, rendant ces derniers acteurs de la construction des contrats de ville et de tous les dispositifs qui les concernent. La création de conseils citoyens pourra contribuer à cet objectif prioritaire

Plus d'infos sur cette communication sur [le site de Najat VALLAUD BELKACEM](#) [1].

A lire aussi sur notre site :

- [Le cadre de référence des Conseils citoyens est paru](#) [2]
- [La géographie prioritaire en Nord - Pas-de-Calais](#) [3]
- [Retour sur la journée inter-régionale sur la nouvelle Politique de la ville du 30 juin](#) [4]

Type d'actualites: [Information générale](#) [5]

Dates: Vendredi 11 juillet 2014 - 02:00

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [6]

[Renouvellement Urbain](#) [7]

Publié le 11 juillet 2014

URL de la source (modifié le 25/08/2014 - 14:57): <https://www.irev.fr/actualites-0/communication-de-najat-vallaud-belkacem-sur-les-priorites-du-contrat-de-ville>

Liens

[1] <http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2014/06/26/les-priorites-des-nouveaux-contrats-de-ville>

[2] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/conseils-citoyens-dans-nouvelle-politique-ville-cadre-r%C3%A9f%C3%A9rence-est-paru>

[3] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/nouvelle-g%C3%A9ographie-prioritaire-nord-pas-calais>

[4] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/retour-sur-journ%C3%A9e-inter-r%C3%A9gionale-sur-politique-ville-30-juin>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>